

COMMUNE D'AVEZE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de juin à vingt et une heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune d'AVEZE ;

Etaient présents les conseillers municipaux suivant :

BONHOMME Gilles
BOIVIN Claude
BOYER Pierre
DAUPHIN Annie
GANHITO Manuel
GUILLAUME Odile
PIETRUSIAK Marie-Odile
SERRE Roger
VAYSSIE Marc
VEDRINE Nicole
VERGNOL Monique

Absent : Néant

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur BONHOMME Gilles, 1^{er} Adjoint qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Madame DAUPHIN Annie a été désignée en qualité de secrétaire pour le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

ELECTION DU Maire :

Présidence de l'assemblée : le plus âgé des membres du conseil municipal (Madame VEDRINE Nicole) a pris la présidence de l'assemblée (article L 2121-8 du CGC T). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil et a dénombré onze conseillers présents et constaté que la condition du quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie.

La Présidente de séance a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Constitution du bureau : le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins à savoir Madame PIETRUSIAK Marie-Odile et Monsieur VAYSSIE Marc.

COMMUNE D'AVEZE

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- * Nombre de bulletins : 11
- * Bulletins blancs ou nuls : 1
- * Suffrages exprimés : 10

- * Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Monsieur BONHOMME Gilles : 10 voix

Monsieur BONHOMME Gilles ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de créer trois postes d'adjoints.

Election du premier adjoint :

Mr le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- * Nombre de bulletins : 11
- * Bulletins blancs ou nuls : 5
- * Suffrages exprimés : 6

- * Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Madame DAUPHIN Annie : 6 voix

Madame DAUPHIN Annie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée première adjointe et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du deuxième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- * Nombre de bulletins : 11

COMMUNE D'AVEZE

* Bulletins blancs ou nuls : 4

* Suffrages exprimés : 7

* Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Monsieur BOYER Pierre : 7 voix

Monsieur BOYER Pierre ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du troisième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

* Nombre de bulletins : 11

* Bulletins blancs ou nuls : 3

* Suffrages exprimés : 8

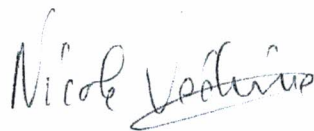
* majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Monsieur GANHITO Manuel : 8 voix

Monsieur GANHITO Manuel ayant obtenu la majorité absolue est proclamée troisième adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

La Présidente



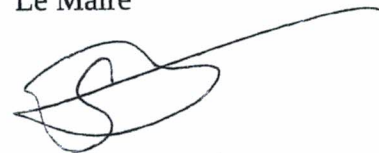
Nicole VEDRINE

La secrétaire



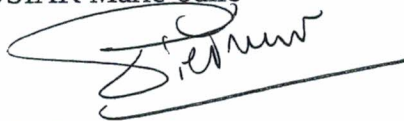
Annie DAUPHIN

Le Maire



Gilles BONHOMME

Les assesseurs : PIETRUSIAK Marie-odile



VAYSSIE Marc

